

INFO CARTE PASS REGION

2026- 2027



LA CARTE PASS Région

La carte PASS Région, mise en place par le Région Auvergne-Rhône-Alpes au profit des lycéens est gratuite et pluriannuelle. Elle sera valide pour toute leur scolarité (de la seconde à la terminale quel que soit l'établissement fréquenté) et, au-delà de la terminale (BTS et classes préparatoires) uniquement pour les avantages « culture et sport ». **Chaque élève doit bien conserver sa carte durant toute sa scolarité.**

Un site à retenir : pour tout renseignement, les jeunes, les familles et les partenaires peuvent se rendre sur : www.passregion.auvergnerrhonealpes.fr

Pour les futurs lycéens, votre carte est à commander sur ce site.

La revalidation de votre carte (si vous êtes déjà détenteur d'une carte Pass Région) sera effectuée par l'établissement dans lequel vous serez en 2026/2027.

1/ L'avantage « livres scolaires »

- **Gratuité des manuels scolaires des enseignement obligatoires**
- **Attention, pour bénéficier de la gratuité, le Pass'Région devra être présenté le jour de la rentrée, pour récupérer ces manuels scolaires** (*hors manuels d'enseignement optionnel et cahiers d'activités*).
- **Avantage doublé** pour les élèves en situation de handicap nécessitant un double jeu de livres.
- Un montant forfaitaire de 50€ est attribué aux élèves de **1^{ère} STMG et Terminale STMG** uniquement pour l'achat des cahiers d'activités.

2/ Les avantages « culture » VALIDITÉ : 1ER SEPTEMBRE 2026 AU 31 AOÛT 2027

- Livres « loisir » : une aide de 20€* participant à l'achat de livres dans les librairies partenaires (roman, BD, mangas, ...).
- « Spectacle vivant » : une aide de 30 €, utilisables dans les salles et festivals partenaires.
- « Cinéma » : 5 places de cinéma à 1€.
- Musées et expositions : une aide de 30 €, dans les musées et lieux d'exposition partenaires.
- Numérique (musique, jeux vidéo, documentaires) : 1 an d'abonnement à la plateforme numérique Divercities : passregion.divercities.eu

3/ L'avantage « sport - santé »

- 30€ pour l'achat d'une licence sportive annuelle parmi plus de 80 disciplines,
- Avantage doublé pour les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection longue durée) ainsi que pour les jeunes atteints d'un handicap et pour les filles pratiquant un sport de self-défense.
- Avantage doublé pour les filles licenciées dans un club développant les compétences en matières de self défense.
- Une aide de 60 € pour financer la formation aux premiers secours en dehors des sessions proposées sur le temps scolaire.
- Information et prévention à l'alimentation, aux addictions, au bien-être, à la gestion du stress ...
- 30€ pour l'achat d'une carte de pêche annuelle.
- 30€ pour le passage ou la validation annuelle du permis de chasser.
- Vie affective : commande des coupons « dépistage » / prévention » gratuits.

4/ Permis de conduire

- En vous investissant dans un domaine tel que la lutte contre la pauvreté, l'aide aux personnes malades ou handicapées, le soutien aux personnes âgées, vous pouvez candidater à la réalisation d'une mission d'engagement volontaire proposée par les associations agréées par la Région ! Si vous êtes retenu(e), votre engagement sera récompensé par le financement d'une partie de votre permis ou le passage du BAFA ou BAFD :
 - 200 € contre la réalisation d'une mission d'engagement volontaire de 35h (permis de conduire)
 - 500 € contre la réalisation d'une mission d'engagement volontaire de 80 heures (permis de conduire)
 - 1000 € pour les brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP).

5/ Les partenaires :

- Voir sur le site PASS Région : tous les partenaires (librairies, associations sportives, cinémas, musées, ...) de la carte PASS Région.

6/ Calendrier : dates à retenir

- A partir du **3 juin 2026**, commandes de cartes 2026-2027 par les jeunes sur le site www.passregion.auvergnerrhonealpes.fr , validation ou revalidation des cartes par l'établissement.
- Fin de validité des droits le 31/05/2027.